

ÉTUDES DE SANTÉ

Parcours PASS - Parcours LAS

2026 - 2027

Maïeutique

Médecine

Odontologie

Pharmacie

Kiné



Deux parcours au choix PASS/LAS

PARIS-SACLAY propose deux parcours pour l'accès aux études de santé :

Parcours PASS ou parcours LAS.

Parcours accès spécifique santé : PASS

Capacité d'accueil (sur Orsay & Kremlin bicêtre) : 470 places

PASS mineure disciplinaire* Sciences fondamentales pour la biologie et la chimie (mathématiques, physique, informatique) ; 240 places (Paris-Saclay)

PASS mineure disciplinaire Economie et gestion 40 places (Paris-Saclay)

PASS mineure disciplinaire Psychologie 40 places (Université de Nanterre)

PASS mineure disciplinaire Santé et société 40 places (Université de Nanterre)

PASS mineure disciplinaire Sciences infirmières 110 places (7 IFSI)



L'inscription en Sciences Infirmière ne peut se faire que si l'étudiant à 18 ans le 31 décembre 2027



À RETENIR!

Le nombre de places disponibles dans les filières MMOP est le même dans les deux parcours (PASS et LAS).

* mineure disciplinaire = option

licence accès santé : LAS

Capacité d'accueil : 195 places

Université Paris-Saclay

LAS1 BCST (Biologie ; Chimie ; Sciences de la Terre) (Campus Orsay) (30 places)

LAS1 PCm (Physique ; Chimie ; Math) (Campus Orsay) (30 places)

LAS1 MP (Mathématiques ; Physique) (Campus Orsay) (15 places)

LAS1 Economie-gestion (campus Sceaux) (20 places)

Avec convention : Université de Nanterre

LAS1 Psychologie (35 places)

LAS1 Santé et Société (35 places)

Avec convention : Université d'Évry

LAS1 Sciences de la vie-Chimie (SDV) (30 places)

Academic Ranking of World Universities 25 Institutions				
World Rank	Institution	France	National/Regional Rank	Total Score
12	université PARIS-SACLAY Paris-Saclay University	FR	1	50.8
33	PSL PSL University	FR	2	36.9
41	S Sorbonne University	FR	3	34.2
60	U Université Paris Cité	FR	4	30.9
101-150	Aix Marseille University	FR	5-7	

Classement de Shangaï 2025

GLOSSAIRE

BCST : Biologie Chimie Sciences de la Terre

ECTS : European Credit Transfer Scale (Crédits)

L1 : Licence 1^{ère} année - **L2** : Licence 2^{ème} année - **L3** : Licence 3^{ème} année

LAS : Licence Accès Santé

LAS1 : Licence Accès Santé 1^{ère} année

LAS2 : Licence Accès Santé 2^{ème} année

LAS3 : Licence Accès Santé 3^{ème} année

MD : Mineure Disciplinaire

S&S : Santé et Société

MMOP : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie

MMOPK : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Kinésithérapie

MP : Mathématiques Physique

MS : Mineure Santé

PASS : Parcours d'Accès Spécifique aux Etudes de Santé

PCm : Physique Chimie math

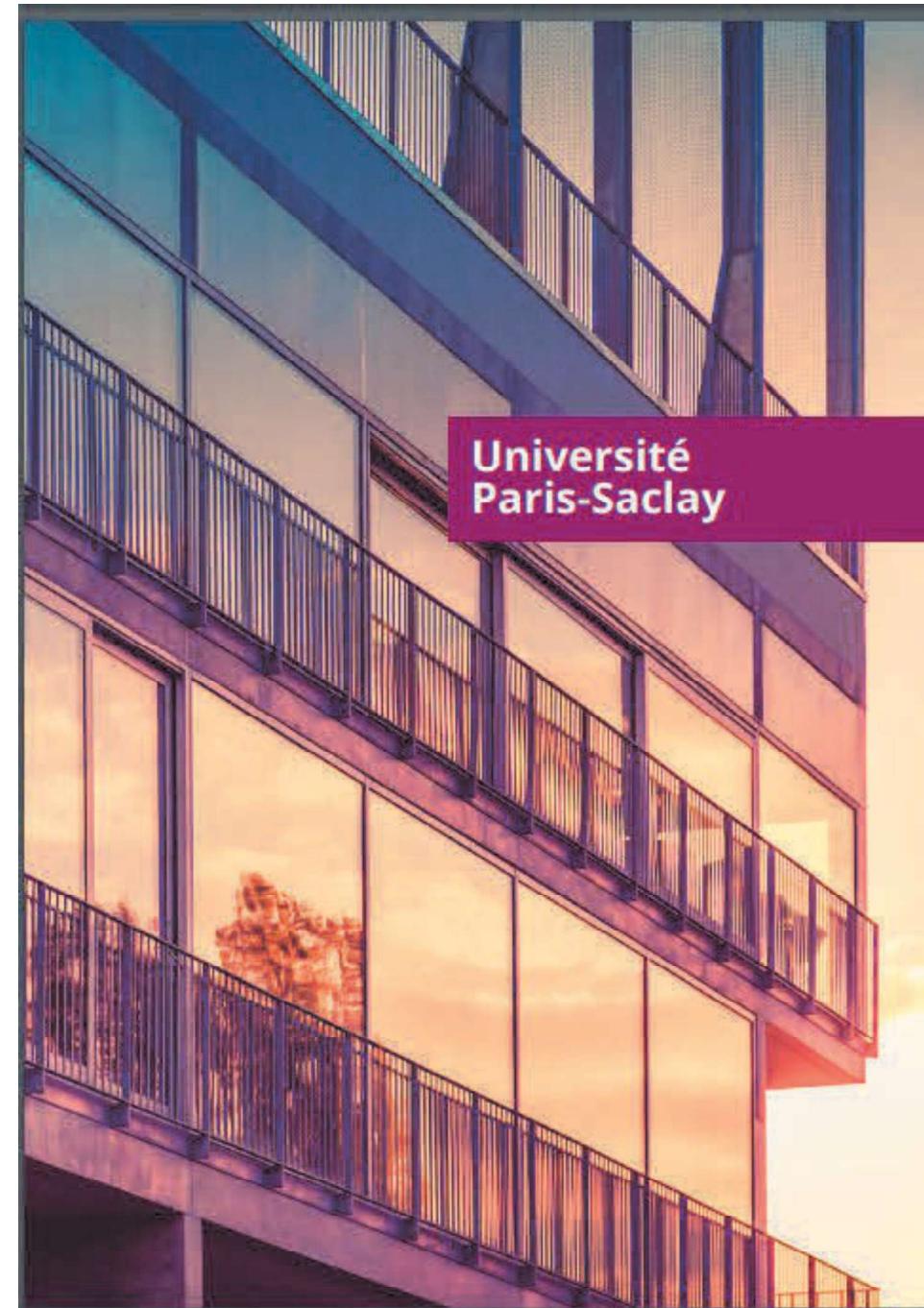
UE : Unité d'Enseignement

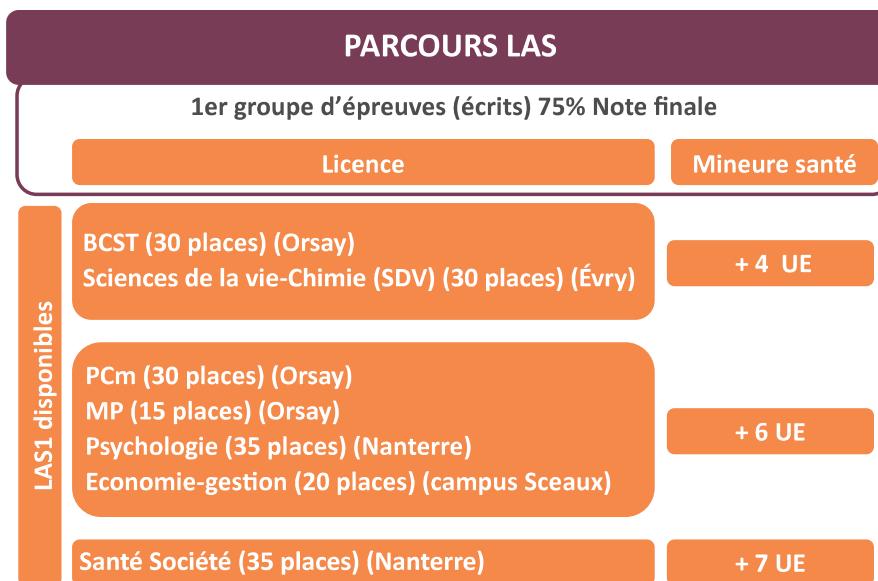
SHS : Sciences Humaines et Sociales

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

Nombre de places

Filières	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie
places	220	11	15	80
PASS	110	5	7	40
LAS1	25	2	3	10
LAS2 et LAS3	85	4	5	30
LAS	110	6	8	40





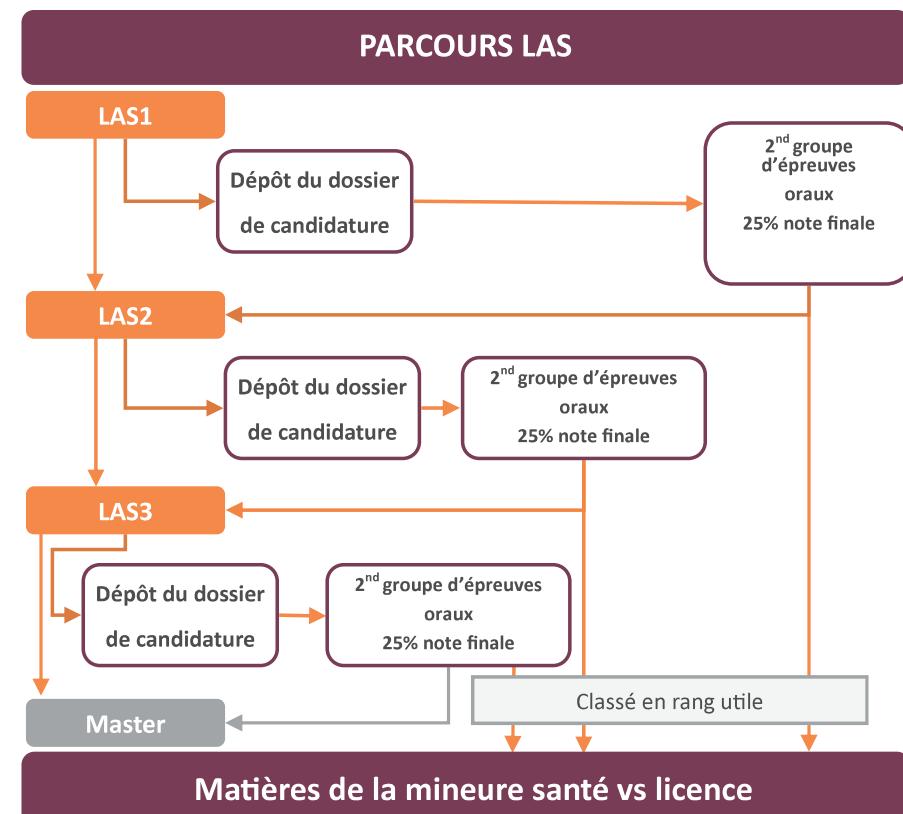
Généralités de la LAS

En intégrant le parcours LAS, l'étudiant suivra le cursus de la licence choisie auquel s'ajoutent les unités d'enseignement (UE) de la mineure santé (MS).

- La filière LAS a été construite pour assurer aux étudiants un socle de connaissances suffisant pour réussir en deuxième année de MMOP. Aux compétences acquises en Licence, se rajoutent la MS.
- L'étudiant ne peut se présenter que 2 fois au concours MMOP.
- L'étudiant peut valider les UE de sa mineure santé (MS) de la LAS (entre 4 et 7 matières suivant la LAS choisie) sur une ou plusieurs années.
- La licence et la MS constituent le premier groupe d'épreuves.
- En déposant son dossier, l'étudiant se verra décompter une candidature.

Conditions de dépôt du dossier de candidature :

- L'étudiant devra avoir validé son année de licence en cours en 1^{ère} session.
- L'étudiant devra avoir validé la mineure santé (MS). Cette MS pourra être validée sur 1 ou plusieurs années (moyenne coefficientée ≥ 10 avec les coefficients neutres et aucune note <7).



Matières de la mineure santé vs licence

MS	BCST SDV	PCm	MP	Psycho EcoG	S&S IFSI 2-3	Coef neutre
Biologie	x		UE	UE	UE	15
Chimie	x	x	UE	UE	UE	8
Biochimie	x	UE	UE	UE	UE	7
Physique	UE	x	x	UE	UE	13
Statistique	x	UE	x	x	UE	5
Médicament	UE	UE	UE	UE	UE	8
Anatomie	UE	UE	UE	UE	UE	9
SHS	UE	UE	UE	x	x	9

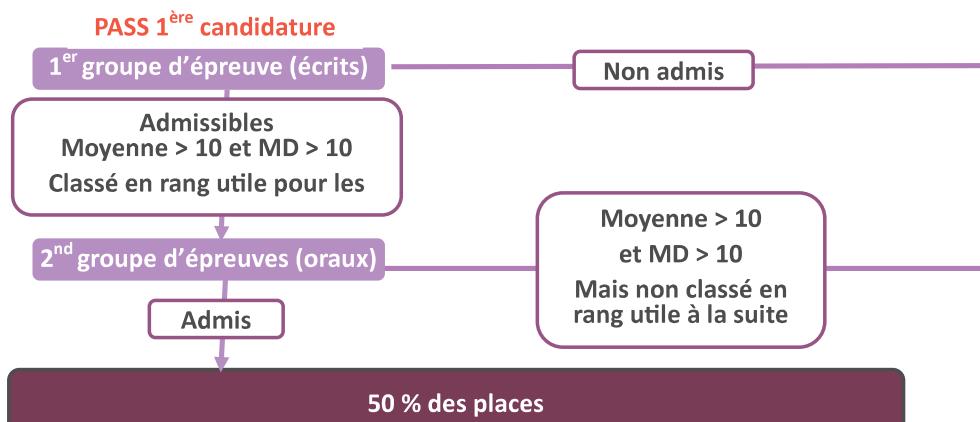
UE : Unité d'enseignement (matière) à valider.

x : Unité d'enseignement non demandée.

PARCOURS PASS

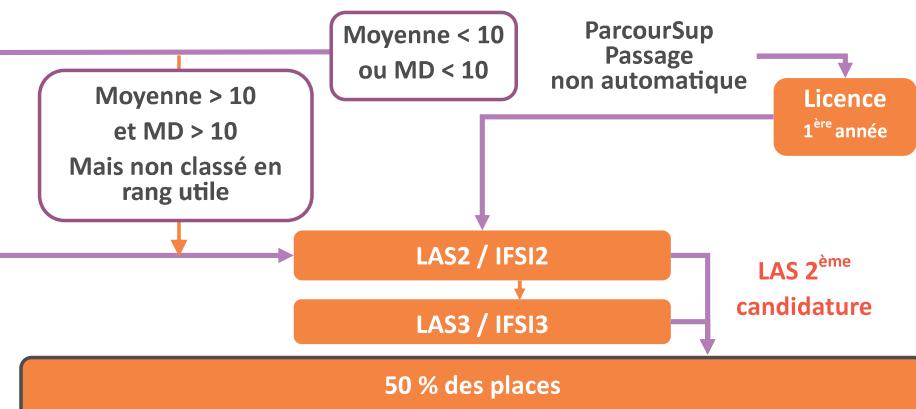
1^{er} groupe d'épreuves (écrits) en janvier et mai

	Coef neutre	médecine	odontologie	pharmacie	maïeutique	kiné
Biologie	15	19	18	12	18	16
Chimie	8	10	12	16	6	10
Biochimie	7	11	12	16	10	9
Physique	13	17	14	12	8	17
Statistiques	5	8	12	6	13	8
Médicament	8	11	10	16	12	8
Anatomie	9	12	10	6	17	20
SHS	9	12	12	16	16	12
Anglais	4	4	4	4	4	4
MD	15	0	0	0	0	0
Total coef	93	104	104	104	104	104



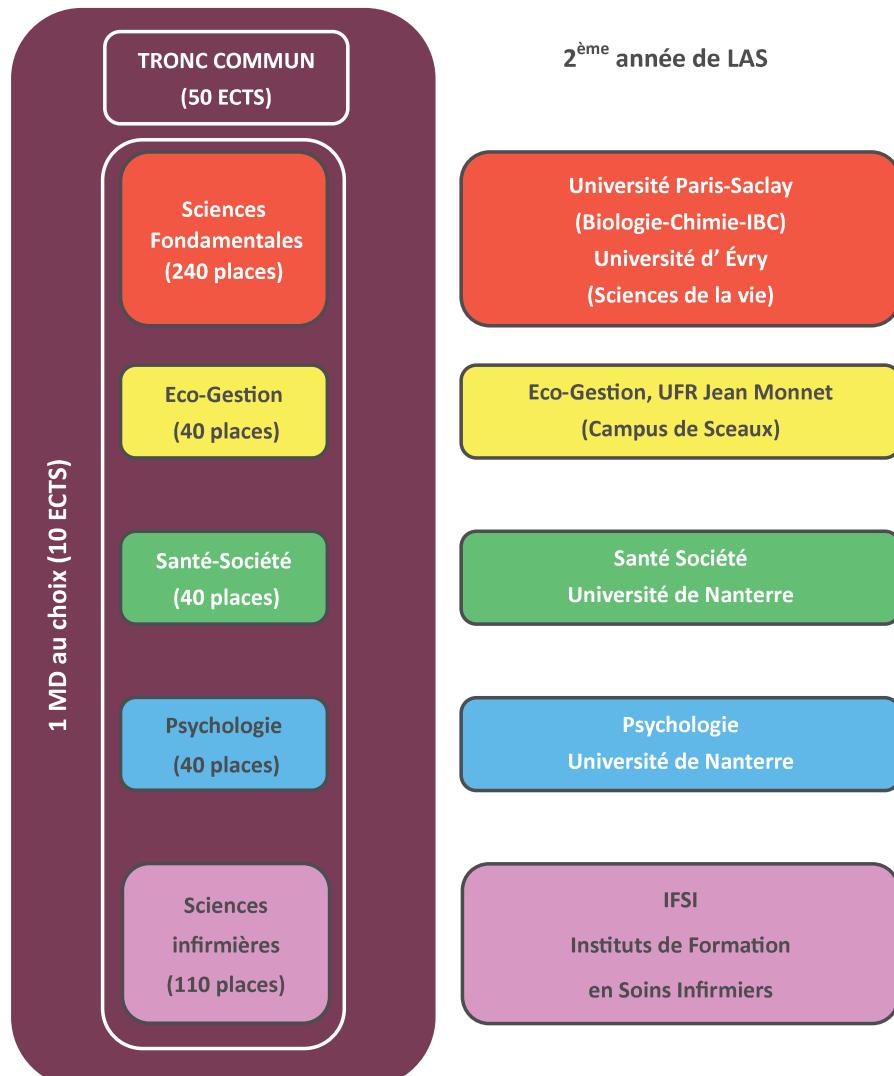
Généralités de la PASS

- Le redoublement en PASS est interdit. Toute inscription en PASS compte pour une candidature.
- La PASS est composée de deux groupes d'épreuves (écrits + oraux).
- Le 1^{er} groupe d'épreuves (écrits) se fait sous forme d'écrits en janvier et en mai (il concerne tous les étudiants), il est composé d'un tronc commun et d'une mineure disciplinaire (MD) au choix de l'étudiant.
- Le 2nd groupe d'épreuves (oraux) se fait sous forme d'oraux, et ne concerne que les étudiants admissibles (étudiants ayant une moyenne pondérée sur les coefficients neutres ≥ 10 et note à la MD ≥ 10) et étant classés en rang utile après le premier groupe d'épreuves.
- Le classement final pour l'accès aux filières MMOP se fait à 75% sur la moyenne des notes du 1^{er} groupe d'épreuves et 25% sur la note obtenue sur le 2nd groupe d'épreuves (oraux).
- Les étudiants ayant validé leur année (moyenne $\geq 10 + MD \geq 10$) mais n'ayant pas intégré une place MMOP (non classé en rang utile après les deux groupes d'épreuves) peuvent rejoindre le parcours LAS en deuxième année et se représenter ultérieurement
- Les étudiants n'ayant pas validé leur année devront se réorienter via ParcourSup sur une licence sans accès santé.



Comment choisir sa mineure disciplinaire ?

La mineure disciplinaire se choisit en fonction de ses goûts, elle détermine la licence accessible en cas de passage en 2^{ème} année de LAS.



Généralités sur les mineures disciplinaires

Sciences Fondamentales en présentiel (sur Orsay), UFR Sciences

Mathématiques : Étude des fonctions. Probabilités.

Physique : Ondes—Mécanique -Thermodynamique

Informatique : Programmation Python (partiellement en distanciel).

Eco-Gestion en distanciel, UFR Droit Eco Gestion

Introduction à la gestion - Introduction à l'économie

Santé Société en distanciel, Université de Nanterre

Le corps - Psychologie du développement, clinique et psychopathologie - Connais-
sance de soi et des métiers

Psychologie en distanciel, Université de Nanterre

Psychologie Sociale/Psychologie Cognitive/Psychologie du Développement

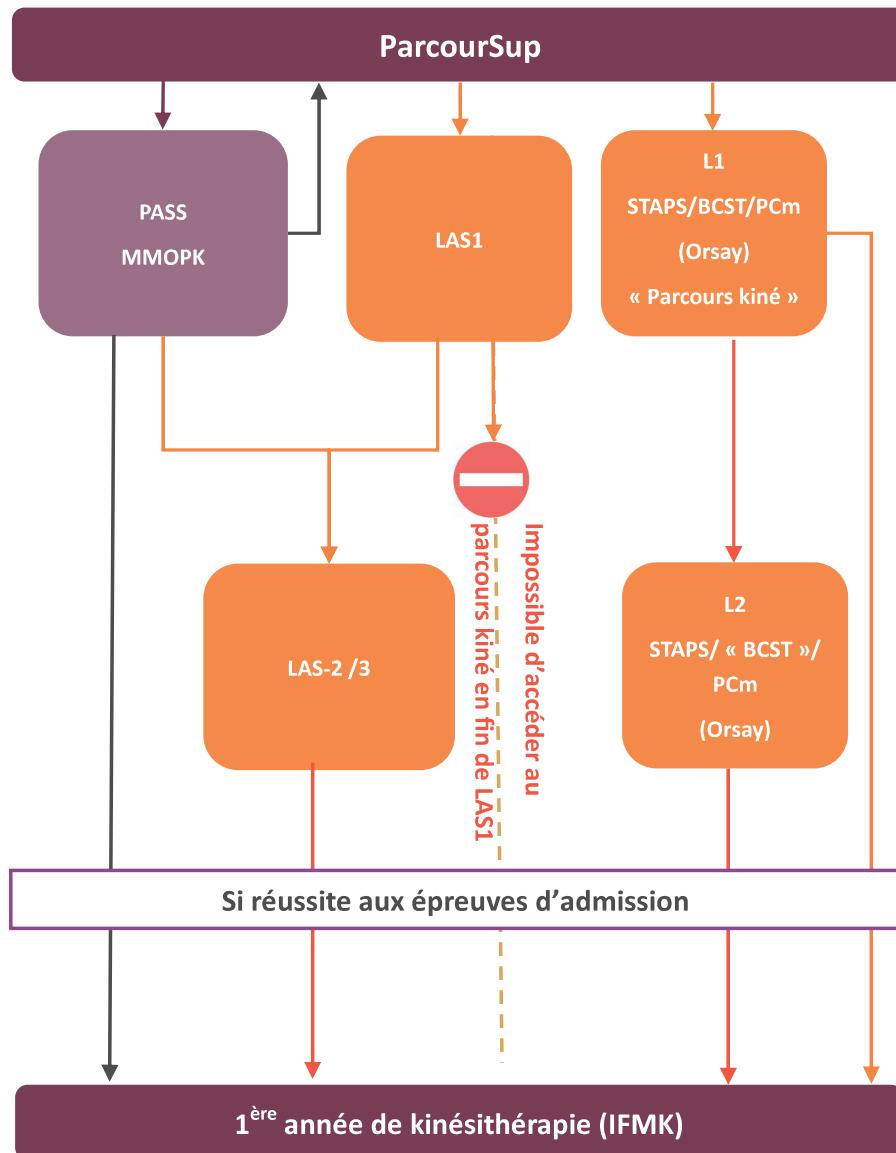
Psychologie Clinique Empirique et Thérapie cognitivo-comportementale

Psychopathologie & Psychanalyse

IFSI : Institut de Formation en Soin Infirmiers

Approche relationnelle / Raisonnement clinique / Analyse d'une situation clinique /
Pharmacologie & thérapeutiques / Soins infirmiers autonomes / Gestes & Techniques
professionnels en soins infirmiers

KINÉSITHÉRAPIE (2 candidatures possibles)



A SAVOIR!

- ATTENTION : Le passage de la PASS au L1 ne peut se faire que par Parcoursup (passage non automatique).
- La PASS peut se faire indifféremment sur le campus d'Orsay ou sur le campus du Kremlin Bicêtre.
- Les mineures disciplinaires du PASS se font en « distanciel » exceptée pour la mineure Sciences Fondamentales pour la Biologie et la Chimie qui sera en « présentiel » assurée par l'UFR Sciences d'Orsay.
- La mineure SFO ne se fait qu'en présentiel sur le campus d'Orsay (sans transmission sur le Kremlin Bicêtre).
- Quelques cours de la mineure Sciences Infirmières ne se font en présentiel que sur le site de KB (pas de retransmission sur Orsay)
- Pour le parcours PASS : les spécialités qui favorisent l'aisance des étudiants sont : les mathématiques, la physique et la SVT. Si les mathématiques ne sont pas conservées en terminale, l'option "mathématiques complémentaires" est vivement conseillée.
- Pour le parcours LAS : Les spécialités conseillées dépendent des licences d'accueil. Cependant pour les LAS "non scientifiques", le lycéen doit avoir une attirance pour les matières scientifiques. Il est donc conseillé au lycéen de suivre en première ou en terminale un/des enseignement(s) de spécialité ou une option lui permettant de renforcer ses compétences scientifiques.

Hôpitaux associés

Le GHU résulte d'une convention passée entre l'UFR de Médecine et le centre Hospitalier Régional (CHR) de l'AP-HP afin de promouvoir à la fois les soins aux malades, l'enseignement et la recherche.

LE G.H.U. EST COMPOSE DES HÔPITAUX SUIVANTS

Bicêtre (Kremlin-Bicêtre 94)

Paul Brousse (Villejuif 94)

Antoine Béclère (Clamart 92)

Hôpital Ambroise-Paré (Boulogne Billancourt 92)

Hôpital Sainte-Périne (Paris 16ième)

Hôpital Raymond-Poincaré (Garches 94)

Hôpital maritime de Berck (Berk sur mer 62)

LES HÔPITAUX CONVENTIONNES

La Faculté est liée par convention à d'autres établissements hospitaliers.

Institut Gustave Roussy IGR (Villejuif 94)

Hôpital militaire Percy (Clamart 92)

Fondation Vallée (Gentilly 94)

Marc Jacquet (Melun 77)

Centre Hospitalier Sud Francilien (Evry-Corbeil 91)

Centre Hospitalier Général (Longjumeau 91)

Hôpital Paris-Saclay-GHNE (Orsay 91)

Service Hospitalier Frédéric Joliot (Orsay 91)

Centre Chirurgical Marie Lannelongue (Plessis-Robinson 92)

NOTES



CONTACTS ADMINISTRATIFS

Site Orsay

Responsable : **Florence Pheulpin**
tél : 01.69.15.54.31
florence.pheulpin@universite-paris-saclay.fr

PASS : **Ghizlane Zaoui**
tél : 01 69 15 32 67
ghizlane.zaoui@universite-paris-saclay.fr

LAS :
tél : 01.69.15.43.70
secretariat.las @universite-paris-saclay.fr

Site Kremlin Bicêtre

promo-pass.bicetre@universite-paris-saclay.fr



Je suis en terminale et je veux entrer en école de kiné



Je veux être masseur-kinésithérapeute et j'aime particulièrement la biologie ou la physique.
Je peux m'inscrire en **licence portail BCST** (biologie) parcours kiné ou **portail PCm** (Physique) parcours kiné.



Je veux être masseur-kinésithérapeute et j'aime particulièrement le sport.
Je peux m'inscrire en **STAPS parcours kiné**.

Je valide ma 1^{ère} année de licence* et je peux me présenter en kinésithérapie.
Suivant mon classement :

✓ Je suis admis en école de kinésithérapie. (Bon classement)

✗ Je ne suis pas admis en école de kinésithérapie, je poursuis et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de licence.
(Classement insuffisant)

* en 1^{ère} session



J'envisage d'être masseur-kinésithérapeute mais j'hésite avec une autre filière de santé (médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme).

Je peux m'inscrire en **PASS** (A condition d'avoir au moins 17 ans au 31 décembre 2027).

Je valide ma 1^{ère} année de PASS en 1^{ère} session
Je peux me présenter en kinésithérapie.
Suivant mon classement :

✓ Je suis admis en école de kinésithérapie.

✓ Je valide mon année de PASS en 2^{nde} session, Je suis admis en école de kinésithérapie, s'il reste des places (admis en 1^{ère} session prioritaire).

✗ Je ne suis pas admis en école de kinésithérapie (classement insuffisant), je poursuis et je candidaterai en fin de 2^{ème} année de Licence Accès santé (LAS).

✗ Je ne valide pas en 2^{nde} session, je ne peux pas redoubler et je dois me réorienter via ParcoursSup.

Ecoles conventionnées avec Paris-Saclay
ENKRE, EFOM, ST-MICHEL, ASSAS, EKP

KINÉSITHÉRAPIE (2 candidatures possibles)



Si je m'inscris en LAS1, je ne pourrais pas candidater en école de kiné, je devrais attendre la LAS2 pour me présenter.

Si vous n'avez pas été admis en école de kinésithérapie en fin de L1, une seconde chance s'offre à vous en fin de L2 pour les licences suivantes :

→ Si je suis en PCm : 2^{ème} année de licence de chimie ou iPC (interface physique/chimie)

→ Si je suis en BCST : 2^{ème} année de licence de biologie, chimie ou iBC (interface biologie/chimie)

→ Si je suis en Licence de STAPS : toutes les licences de 2^{ème} année de STAPS.

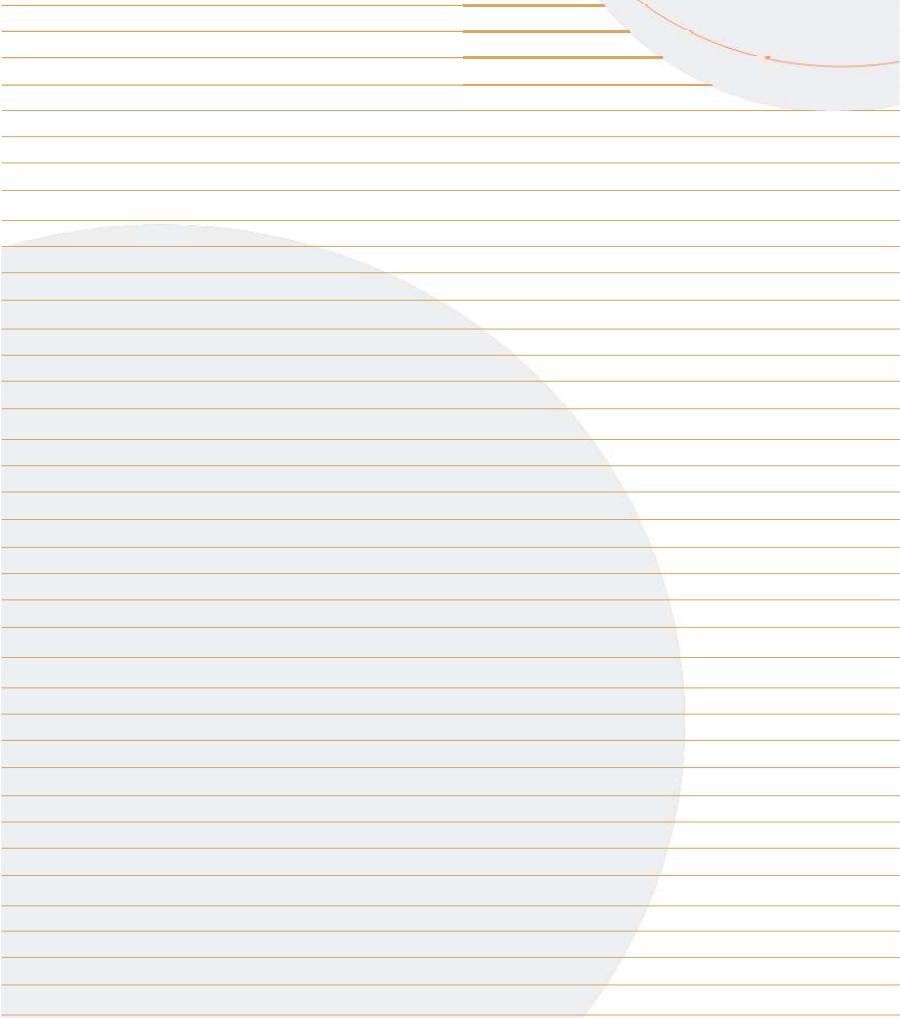
Licence STAPS : Evelyne Lavenant - Nadine Clemente
Secrétariat scolarité - Portail L1 STAPS
Tél : 01.69.15.74.20 - 01.69.15.65.38

Licence BCST : Responsables de formation
Line Duportets, Katell Senechal-David, Sophie Sepulcre
bcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Secrétariat pédagogique :
Samia Bengali, samia.bengali@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 74 44

Licence PCm : Maria Alves Moreira
Secrétariat pédagogique : pcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 79 04

PASS : Florence Pheulpin
florence.pheulpin@universite-paris-saclay
Tél : 01.69.15.54.31

NOTES



Handwriting practice lines (top and bottom lines) are visible through the semi-transparent circle.

Les informations sont données à titre indicatif, sous toutes réserves.